

DEMANDE DE DEROGATION A LA SECTORISATION SCOLAIRE POUR UNE INSCRIPTION HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Responsable 1 :

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable
légal de l'enfant

Autorité parentale : Oui Non

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

Responsable 2 :

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable
légal de l'enfant

Autorité parentale : Oui Non

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

Demande de dérogation à la sectorisation scolaire pour l'enfant :

Nom : Prénom :

Sexe : M F - Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Département : Pays :

Scolarisation souhaitée sur la commune de :

En classe de

Pour l'année scolaire 2022-2023 à partir du

MOTIFS DE DEROGATION

Rapprochement de fratrie, précisez le nom prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent dans l'école demandée.

Enfant en situation de handicap : joindre les attestations MDPH

Raisons médicales : joindre l'attestation du médecin scolaire ou agréé, spécifiant que « l'état de santé de l'enfant nécessite une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés, assurés sur la commune d'accueil, ne pouvant pas l'être dans la commune de résidence ».

Autre : joindre un courrier explicatif et les attestations associées.

J'autorise le traitement informatisé des données indiquées ci-dessus par la collectivité tel que précisé au verso.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait le à

Signature Responsable 1 :

Signature Responsable 2 :

DEMANDE DE DEROGATION A LA SECTORISATION SCOLAIRE POUR UNE INSCRIPTION HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES

Documents à joindre obligatoirement à votre demande :

1. Copie du document d'identité du responsable
2. Copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document justifiant de sa filiation ou situation.
 - *Si divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)*
3. Les attestations correspondantes au motif de la demande de dérogation (voir recto)

CE FORMULAIRE ET LES PIECES COMPLEMENTAIRES SONT A RENVOYER A :

Par mail à inscription@alpesdazur.fr

Ou par courrier à
Communauté de Communes Alpes d'Azur
Service Affaires Scolaires
Place Conil
06260 PUGET THENIERS

Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du formulaire et des pièces complémentaires à la Communauté de Communes Alpes d'Azur
 2. Traitement de la demande et présentation en commission des Affaires Scolaires
 3. Envoi du courrier de réponse à la famille
- 4-1 Si la dérogation est refusée, la famille doit remplir un dossier d'inscription pour l'école de référence
- 4-2 Si la dérogation est acceptée, la famille prend contact avec la commune d'accueil pour procéder à l'inscription.

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de l'application des directives du Règlement Européen pour la Protection des Données entré en vigueur au 25 mai 2018, les données indiquées ci-dessus sont protégées par le Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Le traitement de ces données respecte la norme NS-058. Ces données permettent le bon fonctionnement des accueils péri et extrascolaires. Ces données peuvent être communiquées à des associations délégataires ou des collectivités territoriales partenaires permettant ainsi une communication sur les services proposés et leurs modalités de fonctionnement.

Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement informatisé de ces données en transmettant par courrier ou saisine électronique les motifs légitimes de cette opposition. Vous avez également la possibilité de modifier ou supprimer les données transmises via le portail famille ou par sollicitation écrite adressée au responsable du traitement de ces données.